

**1- liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)**

<u>MANDATS</u>
Echevin
président du CA de la Scrl centre d'entreprise dit Village partenaire
Conseiller de Police
Président du CA de l'asbl "Entreprendre à Saint-Gilles"
Membre du CA d' "ensemble pour 1060"
Membre du CA du CIFAS (Centre international de Formation en Arts du Spectacle)
Président du CA de l'Asbl "Village Finance"
Membre du CA de la Maison du Livre
<u>FONCTIONS</u>
Collaborateur de cabinet à la ville de bruxelles
<u>FONCTIONS DERIVEES</u>

**2- Rémunérations et avantages de toute nature qui découlent des mandats visés aux tirets 1er à 5 et 7 de l'article 3 §1er, alinea 2 des fonctions dérivées des mandats visés au 6ème turet de l'article 3 § 1er alinea 2**

<u>REMUNERATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
Echevin (brut/an)	49.500,59 €
Conseiller de police	560,00 €
Président du CA de l'asbl "Entreprendre à Saint-Gilles"	- €
Membre du CA d' "ensemble pour 1060"	- €
Membre du CA du CIFAS (Centre international de Formation en Arts du Spectacle)	- €
Membre du CA de la Maison du Livre	- €
Président du CA de la Scrl centre d'entreprise dit Village partenaire	- €
Président du CA de l'Asbl "Village Finance"	
<u>AVANTAGES DE TOUTE NATURE</u>	<u>MONTANTS</u>
Frais de téléphonie	580,11 €

**3- liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)**

AUTRES ACTIVITES EXERCEES A TITRE PRIVE

**4- Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5ème tiret de l'article 3 §1er et les rémunérations perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration.**

REMUNERATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS
Collaborateur de cabinet à la ville de bruxelles (pécule de vacances)	<i>de 1001 à 5000 euros bruts par mois</i>

REMUNERATIONS EXERCICE ACTIVITES littera b)	MONTANTS